

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 avril 2008
(exercice 2006/2007)

Présents : 27 membres, selon liste annexée à l'original du procès-verbal

1. La présidente ouvre la séance et signale que la liste de présence est en cours de signature. Elle salue chaleureusement les personnes présentes. M. Salvatore Mascali et Mme Isabel Rodriguez sont nommés scrutateurs.
2. Le procès-verbal de l'assemblée générale 2006 est lu en séance par la présidente. Il est ensuite accepté à l'unanimité.
3. Rapport d'activités: Me Leuenberger présente le rapport du Comité en résumant les diverses activités liées au projet de continuer la formation sur Genève avec un partenaire. Les discussions avec la SEC Lausanne n'ayant en définitive pas abouti, le Comité a examiné la possibilité de mettre en place une formation par le CEEG seul. Après avoir sérieusement étudié les divers budgets établis par la Commission formation, il s'est avéré que, dans le cas où le nombre d'étudiants ne serait pas suffisant, le CEEG s'exposait à une perte de l'ordre de CHF. 100'000.--. Dès lors, le Comité a renoncé à ouvrir des classes, pour ne pas exposer le Centre à des pertes éventuelles aussi importantes. Il a donc été décidé, en tout cas dans un premier temps, de se concentrer essentiellement sur la formation continue des membres. Monsieur Frchet exposera les projets du nouveau comité à cet égard sous point 10.

Elle expose au surplus que deux conférences ont été organisées sur des sujets juridiques, l'une donnée par le Procureur Général, Monsieur Zapelli, et l'autre par Me Chappuis. Ces conférences portaient sur des sujets d'actualité, mais n'ont, malheureusement et comme trop souvent, été suivies que par un nombre limité de membres, de l'ordre d'une trentaine.

Monsieur Mascali regrette que la situation ait évolué de telle manière que la collaboration avec l'IFAGE ait pris fin, sans qu'une nouvelle formation ait pu être mise en place, ce qu'il avait anticipé en son temps à son grand regret.

La présidente rappelle cependant que c'est l'IFAGE qui a mis fin unilatéralement à la collaboration et que la tentative effectuée par certains membres du Comité de maintenir une relation à d'autres conditions s'est heurtée à une fin de non recevoir. L'IFAGE pouvait se le permettre, puisqu'il avait conservé l'organisation et, pour la plupart, les enseignants qui lui avait été fournis au cours des années par le CEEG. Cela étant, elle souligne que le Comité ne pouvait prendre des risques financiers importants dans la seule perspective de punir l'IFAGE de son attitude en lui faisant de la concurrence, raison pour laquelle il a été jugé plus sage de renoncer au projets mis en place.

4. Rapport de trésorerie : M. Magnenat commente les comptes qui sont distribués en séance et répond aux diverses questions de l'assemblée. Il confirme notamment que le Fonds de formation n'a pas été réalimenté. Les comptes sont joints au procès-verbal. Les budgets seront présentés sous point 10.
5. Le rapport de vérification est lu en assemblée par M. Main et joint au procès-verbal.
6. Acceptation des rapports et décharge au comité : Les rapports sont acceptés à l'unanimité et la décharge au comité est accordée également à l'unanimité.
7. Election à la présidence. Me Leuenberger confirme que, comme l'avait annoncé l'an dernier, elle se retire de la présidence. Claude-Alain Frachet se présente et est élu par acclamations.
8. Election au comité Rémy Giroud et André Magnenat se retirent du comité. Me Khamis Vannini et Nicole Piaget restent au comité. Se présentent Laure Deneréaz, Claude-Jean Truffer et Pierre-Yves Cots. Question est posée de savoir si Mme Deneréaz peut être élue même absente. Il semble que la réponse est oui.
Tous sont élus à l'unanimité.
9. Election des vérificateurs aux comptes Laure Deneréaz entrant au comité, il y a lieu de nommer un 2ème vérificateur aux comptes. Appel est lancé aux membres. (Mme Dominique Peguet s'est annoncée)
10. Nouvelle orientation du Centre : Claude-Alain Frachet donne ensuite les objectifs de ces prochains mois. Il rappelle que l'exercice en cours se terminera au 31 août 2008 et que 2 conférences ont été organisées. Les prochaines manifestations interviendront donc dans l'exercice 2008/2009 commençant en septembre.

Le Centre tentera d'être plus proche de ses membres en organisant 3 conférences et 3 séminaires par année, éventuellement en collaboration avec des fiduciaires de la place. On utilisera les fonds du Centre et du Fonds de formation pour pouvoir offrir ces séminaires à des prix attractifs. Chaque membre du comité sera en charge d'une manifestation en totalité.

Nouveaux membres : il est prévu de contacter tous les brevetés et les diplômés de ces dernières années, et aussi les élèves en formation actuellement.

M. Frachet présente les budgets 2007/2008 et 2008/2009 qui tiennent compte de ce qui précède. Les budgets sont acceptés à l'unanimité.

M. Frachet propose que Me Leuenberger soit nommée présidente d'honneur et lui remet un souvenir fleuri. L'assemblée accepte par acclamation et l'ex-présidente remercie et accepte cette nomination.

11. Divers : MM. Mascali, Leubaz et Cots font part de leur satisfaction à ce que le Centre continue à proposer des formations continues pour ses membres.
M. Leubaz insiste sur le fait qu'il faut avoir un objectif plus vaste de formation et non seulement de formation continue et se donner les moyens de le réaliser.

Le site internet sera revu en fonction de la nouvelle orientation et prochainement remis en fonction.

M. Mascali rend ensuite hommage à la présidente sortante, qui est longuement ovationnée.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Genève, le 7avil 2008

Nicole Piaget
Secrétaire

Claude-Alain Frachet
Président